

Daniel Cefai, Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics*

Claude Gilbert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/843>

DOI : 10.4000/quaderni.843

ISSN : 2105-2956

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Édition imprimée

Date de publication : 5 octobre 2014

Pagination : 109-112

Référence électronique

Claude Gilbert, « Daniel Cefai, Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics* », *Quaderni* [En ligne], 85 | Automne 2014, mis en ligne le 05 octobre 2016, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/843> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.843>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

Tous droits réservés

Daniel Cefai, Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics*

Claude Gilbert

RÉFÉRENCE

Daniel Cefai, Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics* Éditions de l'EHESS, Paris, 2012

- 1 L'objectif de cet ouvrage est clair : contrer l'analyse dite « constructiviste » et conduisant à traiter les problèmes publics «
comme des processus dont le déroulement est l'effet de rapports de force ou de conflits d'intérêts qui se jouent dans différents secteurs...
» (p. 9). Pour l'atteindre, les directeurs de la publication proposent de revenir à des fondamentaux et, tout particulièrement à J. Dewey, en soulignant que «
l'émergence, la configuration, la stabilisation et l'institutionnalisation des problèmes publics(...)
relèvent plutôt d'enquêtes et se font à travers des expériences moyennant lesquelles des situations sont problématisées et des publics se constituent
» (p. 9). Une présentation assez longue et onze contributions visent à donner corps à ce programme.
- 2 Dans la présentation, Daniel Cefai et Cédric Terzi, mettent notamment l'accent sur le «
trouble
» provoqué par l'émergence d'une situation problématique, par l'importance qu'il convient d'accorder au «

pâtir » et au « *subir*

», au senti et au ressenti dans la conversion d'une telle situation en problème public. L'accent est également mis sur le processus d'enquête dont l'expérience est présentée comme constitutive d'un public qui devient concerné. Bien qu'abordant de nombreux autres aspects, les auteurs se démarquent des approches constructivistes en insistant surtout sur la confrontation effective, sensible avec des situations problématiques (que certains qualifieraient de « réelles »).

Une partie des contributions conforte cette approche. C'est le cas de Robert M. Emerson
3 et de Sheldon L. Messinger qui se focalisent sur la notion de «
trouble », sur ce qui fait que « *quelque chose va mal*

» et sur le sens que prend l'implication de « *protagonistes*

» non directement concernés par ce trouble et ayant une approche plutôt formelle (en lien avec la conversion d'un problème privé en problème public). C'est également le cas de Louis Quéré qui rapporte les émotions à une situation troublée et en fait un élément déterminant dans la définition des situations problématiques ainsi que de Stéphane Tonelat, même si celui-ci, à propos du cas de la Nouvelle-Orléans, s'attache plutôt à
montrer comment des acteurs ont réussi à dépasser «
*...la disjonction entre les dimensions sensibles de l'expérience à l'origine de l'identification d'un
problème et les dimensions institutionnelles censées le régler...*

» (p. 167). Pour des raisons que l'on peut comprendre, la contribution d'Alain Bovet et de Cédric Terzi s'inscrit nettement dans le fil de la présentation initiale en rendant compte de la façon dont, en Suisse, les médias mettent en scène les capacités de réaction des victimes en cas de catastrophe naturelle et se mobilisent pour impliquer la population afin qu'elle se sente concernée et devienne un véritable public (transformant ainsi une « catastrophe naturelle en réussite humanitaire »).

Les autres contributions font plus ou moins écho aux préoccupations de Daniel Cefai et de Cédric Terzi. Malcom Spector et John I. Kitsuse reviennent ainsi sur les problèmes
4 sociaux définis comme «

les activités de groupes qui adressent des dénonciations et des revendications à des organisations, des agences et des institutions à propos d'une condition supposée
», notamment pour inviter à faire « *l'histoire naturelle* » de ces problèmes qui «

»

ne sont pas des phénomènes statiques mais des séquences d'événements (p. 89).

Mais, au-delà de cette proposition, très stimulante, l'approche reste conventionnelle,
5 les auteurs concluant que «

Les problèmes sociaux(...)

sont générés et perpétués par les activités de groupes de dénonciation et de revendication et par les réponses institutionnelles qui leur sont faites

» (p.105). L'enrôlement de Joseph Gusfield ne va également pas de soi puisque, à propos des problèmes sociaux, celui-ci s'intéresse aux «
significations disputées » en indiquant qu'elles sont l'indice de l'absence de « *propriétaire*

» d'un problème. Et c'est encore moins le cas de Joan Stavo-Debaugé qui remet en question la valorisation des troubles et plus encore des « chocs » dans l'incitation à faire émerger des problèmes (en évoquant la difficulté à

« *encaisser*

» des événements). Que penser notamment de sa conclusion lorsqu'il indique : « *Au final*

(...)être victime, c'est être un patient avant d'être un agent

» ? (p. 219). De même, la contribution de Paola Diaz apparaît décalée, car elle met en évidence les transformations d'approche ayant été nécessaires pour qu'une question particulièrement sensible – la disparition d'opposants au Chili – puisse émerger comme problème public. Il en va de même avec la contribution de Dominique Linhardt qui montre que l'usage de la provocation et de la violence par des groupes de « guérilla urbaine » n'a pas suffi à faire exister le public qu'ils attendaient et qui, si l'on peut dire, est resté désespérément « fantôme ».

Sans évoquer d'autres contributions, dont le lien avec le propos liminaire est encore plus ténu, il semble donc que l'objectif visé par les directeurs de cette publication n'a été que partiellement atteint. Seuls certains textes vont clairement dans leur sens et confortent leurs propositions. Une large partie d'entre eux sont décalés et même, parfois, sont porteurs d'approches différentes sinon contradictoires. Malgré cela, l'ouvrage demeure très intéressant. La « charge » contre l'approche constructiviste dans l'analyse des politiques publiques mérite attention même si, probablement, la référence à l'enquête, à l'expérience, aux aspects sensibles ne suffit pas à la remettre en question. Par ailleurs, la mise à disposition d'articles majeurs (émanant notamment d'auteurs anglo-saxons) justifie largement un ouvrage qui ouvre de nombreuses pistes de réflexion. Mais le travail critique annoncé par les deux éditeurs reste encore largement à faire. En d'autres termes « ils doivent s'y mettre », sans compter sur des forces extérieures.

6

AUTEUR

CLAUDE GILBERT

Sciences Po Grenoble

PACTE